



# Peyrolles-info

## 153

### Conseil municipal du 26 mars 2019

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Nicolas Geoffray,  
Pierre Hénon, Jean Paulin et Thierry Ponsin.

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 17h30

Le compte-rendu de la séance du 22 février 2019 est adopté à l'unanimité.

#### 1. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2019

Une erreur sur la durée des amortissements conduit à annuler la délibération du 18 janvier 2019 et à voter un nouveau tableau des amortissements. L'essentiel des travaux d'adduction en eau potable réalisés en 1989 étant totalement amortis en 2019, le montant total des amortissements est de 7 407 € au lieu de 11 549 €

Accord unanime du conseil

#### 2. TAXES LOCALES 2019

Compte tenu de l'augmentation des bases d'imposition par l'État, le Maire propose de maintenir les taux actuels :

Taxe d'habitation : 15,64 %

Taxe foncier bâti : 11,46 %

Taxe foncier non bâti : 56.33 %

Cotisation foncière des entreprises : 19,81 %

Le montant prévisionnel attendu est de 11 814 €

Accord unanime du conseil

### **3. PARTICIPATION DE LA COMMUNE À L'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE POUR L'ALIMENTATION DU RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE**

L'implantation du relais de téléphonie mobile dans le cadre du programme gouvernemental « zone blanche » a changé de localisation et se situe désormais à Boulègues. Un nouveau projet d'extension du réseau électrique a été élaboré par le SMEG (Syndicat Mixte d'Énergie du Gard) pour un montant de 88 786 € TTC. Sur ce montant la participation de la commune est de 4 500 € TTC

Accord unanime du conseil

### **4. REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP) ÉLECTRICITÉ**

La redevance maximale applicable aux communes dont la population est inférieure ou égale à 2000 habitants est de 209 € pour 2019. Nous pouvons donc recouvrir cette somme.

Accord unanime du conseil

### **5. REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP) TÉLÉCOMMUNICATIONS**

Compte tenu des 7,5 km d'artères aériennes sur la voirie municipale, le montant pouvant être mis en recouvrement est de 407 € (7,5 x 54,30). Ce montant est en diminution car il n'y a plus l'occupation de la cabine publique.

Accord unanime du conseil

### **6. BUDGET PRIMITIF 2019**

Le budget communal est consultable sur le site de la commune. Il s'équilibre comme suit :

**En fonctionnement : dépenses = recettes = 184 430 €**

**En investissement : dépenses = recettes = 351 204 €**

En investissement les principales opérations inscrites au budget de cette année sont :

- Remplacement du drain dans le Gardon pour l'adduction d'eau potable ;
- Chaufferie bois pour La Planque ;
- Mur de soutènement pour la chaufferie bois de La Planque ;
- Remise en état du logement de la mairie
- Chemin communal de Vallescure (enrochements )
- Chemin communal du Serre (élargissement et nivellement)
- Chemin communal du Rieu (enrochements) ;
- Chemin rural de la Baume (mise aux normes DFCI) ;
- Nouveau chemin rural de la Clède ;
- Chemin rural des Fontanelles (enrochements) ;
- Raccordement électrique du futur pylône de téléphonie mobile ;
- Enfouissement de la ligne électrique de la mairie sous la départementale 907
- Nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Après discussion en détail sur les dépenses prévues et les recettes attendues, les projets à réaliser avec les subventions qui s'y rapportent, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif 2019.

## Questions diverses :

- **Nouvelle adresse courriel de la commune.**  
*L'adresse actuelle mairie@peyrolles.fr, largement affichée, en particulier sur la page d'accueil du site de la commune est victime d'un nombre croissant de courriers indésirables. Elle est remplacée par l'adresse **mairie @ peyrolles.fr***
- **Projet de festival de théâtre de la Vallée Borgne.**  
*Plusieurs associations (Asphodèle, Bouffons du Soleil, SMAC, Déclics et stimuli, Pages d'Emeraude) « se sont unies pour présenter leur premier festival. Un festival familial, riche en couleurs et en émotion » Ce festival se déroulerait les 7 et 8 août 2019 et les associations sollicitent l'aide des collectivités locales. Le conseil approuve cette initiative mais demande que le projet et le budget soient affinés. En particulier le montant demandé à Peyrolles (plus de la moitié du budget attribué à l'ensemble des associations soutenues) est disproportionné.*

La séance est levée à 19 h

Prochain conseil le mardi 30 avril 2019 à 17 h 30.